

Le travail à distance, une expérimentation cachée en Corrèze ?

En Corrèze, si on reprend l'ordre du jour des Comités techniques récents, on trouve :

CTL du 12 novembre 2018 :

- Mise en place du travail à distance entre deux trésoreries, Bugeat et Larche (pour information)

CTL du 14 janvier 2019 :

- Convention de soutien entre les trésoreries d'Uzerche et d'Objat (pour information)
- Convention de délégation de gestion entre la trésorerie de Meyssac et le SIP de Brive (pour information)

CTL du 17 septembre 2019 :

- Dispositif d'entraide entre les SIE de Tulle et Ussel (pour information) ;
- Convention de travail à distance entre les trésoreries d'Uzerche et Allasac (pour information) ;

A noter que la convention signée entre Brive Municipale et Larche a, elle, été passée sous silence....

Si c'est la première fois que ce sujet est abordé en GT national, c'est en Corrèze loin d'être une nouveauté !!!! Point n'est besoin de grands discours : Une fois de plus, la Corrèze a été expérimentatrice, mais cette fois-ci dans le plus grand silence.

Mais le gros avantage de cette situation est que nous avons des retours de collègues qui expliquent que les gains ne compensent qu'à peine les inconvénients, nombreux, de ce travail à distance.

FO-DGFIP 19 réitère son opposition ferme à ces formes de travail à distance qui ne sont que des adaptations pour préparer la mise en place du nouveau réseau de proximité, ce dont témoigne principalement le dispositif d'entraide entre les SIE de Tulle et Ussel, qui n'est autre qu'une fusion déguisée de deux services .

**C'est une raison supplémentaire
d'être tous en grève le 14
novembre, et de participer
massivement à la manifestation
nationale devant BERCY**